



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



FICHE CANDIDAT

Session 2017

Épreuve facultative en ponctuel



RUGBY (Garçons et filles)

Cette fiche a pour objet de vous expliquer de manière succincte les modalités de cette épreuve et de vous présenter quelques conseils de préparation.

L'épreuve de RUGBY est composée :

d'une prestation physique sur 16 points et d'un entretien sur 4 points.

1. Déroulement de la prestation physique

- Echauffement libre de 20 minutes.
- L'épreuve se déroule sur une aire de jeu d'une surface de 60 m x 50 m pour les garçons et de 50 m x 40 m pour les filles.
- Rencontres sous forme de matchs à 8 contre 8.
- Le règlement appliqué est celui du rugby à 7.
- L'épreuve consiste en deux rencontres de deux fois 6 minutes pour chaque équipe.
- L'arbitrage est assuré par un enseignant ou bien un arbitre fédéral.
- Les conditions de passage de l'épreuve peuvent amener le jury à prendre la décision d'interrompre l'épreuve d'un candidat dont la sécurité pourrait-être engagée.

2. La notation de la prestation physique sur 16 points

- **Une note de 0 à 16** est proposée par le jury. Cette note correspond aux points acquis dans l'épreuve de prestation physique.
- Critères de notation de l'épreuve physique :
 1. Le niveau d'efficacité individuelle du joueur ou de la joueuse en tant que porteur de balle, de non porteur et de défenseur.
 2. Le niveau d'adaptation au jeu collectif de l'équipe et l'intégration du joueur dans sa dynamique.

3. Entretien sur 4 points

- L'entretien **ne peut excéder 15 minutes**. Il permet au jury d'apprécier les connaissances et les qualités de réflexion sur l'expérience personnelle.
- L'entretien a lieu à l'issue de la prestation physique de tous les candidats de la session.
- L'entretien est conduit par les membres du jury qui ont observé le candidat lors de sa prestation physique.
- L'analyse du candidat à travers sa prestation physique sert de base pour évaluer ses connaissances autour des points suivants :
 1. Analyse des rencontres à partir de la prestation du candidat.
 2. Aspects techniques et réglementaires du jeu.
 3. Préparation physique en relation avec l'activité.

4. Aide à la préparation

- ✓ Cette épreuve nécessite une préparation physique adaptée et conséquente, ainsi qu'une pratique régulière de l'activité. L'expérience accumulée en club est un atout considérable.
- ✓ Une tenue adaptée à la pratique du rugby est obligatoire.
- ✓ Le niveau 5 de compétences du référentiel RUGBY est attendue. (Bulletin Officiel **spécial n°5 du 19 juillet 2012**).
- ✓ Le candidat devra être capable de:
« *Pour gagner le match, mettre en œuvre une organisation offensive capable de faire basculer le rapport de force en sa faveur en alternant opportunément jeu groupé, je déployé et jeu au pied* ».